

S.P.R.B.
BRUXELLES DEVELOPPEMENT
URRBAIN
Direction des Monuments et des Sites
Monsieur Thierry WAUTERS,
Directeur
C.C.N. – Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 – BRUXELLES

V/réf. : CC/2328-0045/03/2012-367
N/réf. : AVL/AH/WMB-2.1-/s.568
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : WATERMAEL-BOITSFORT – Cité-jardin Floréal : Square des Archiducs, 1-3.
Rénovation de l'immeuble de logements sociaux - Suivi d'avis conforme :
identification de la teinte de finition à adopter pour les châssis.
Dossier traité par C. Criquillon

En réponse à votre courrier du 30 mars 2015 sous référence, réceptionné le 3 avril, nous vous communiquons **les remarques et les recommandations** formulées par notre Assemblée en sa séance du 1^{er} avril 2015 concernant l'objet susmentionné. ***La CRMS demande de poursuivre les recherches stratigraphiques sur les menuiseries d'origine présentes en façade arrière et de cibler les sondages là où pourraient subsister des couches de peinture anciennes.*** Elle émet des nettes réserves sur le type d'études qui ont été effectuées jusqu'à présent ainsi que sur la manière dont elles ont été réalisées.

La demande

Dans le cadre du projet de restauration de l'immeuble situé 1-3, square des Archiducs dans la cité-jardin Floréal, le demandeur Beliris a fait réaliser plusieurs études visant à déterminer la composition et les finitions de certains éléments à restaurer, dont les menuiseries conservées en façade arrière de l'immeuble et les couches d'enduits.

Les conclusions de l'étude stratigraphique réalisée sur les châssis déboucheraient sur une finition de teinte blanche. Ceci contredit la photo de la fin des années 1940 que la CRMS avait jointe à l'avis conforme, émis sur ce projet en séance du 2 avril 2014. A propos des menuiseries extérieures, elle y précisait : « *des études stratigraphiques seront effectuées sur les menuiseries d'origine de la partie arrière et sur le volet (NB. la carte postale ancienne montre des menuiseries foncées). Les finitions veilleront à reproduire la situation originelle. Elles seront soumises à l'accord préalable de la DMS.* »

Beliris joint, à son étude stratigraphique une autre photo ancienne malheureusement non datée, qui montre les châssis peints dans une teinte très claire (site Delcampe.net). La photo est toutefois postérieure à celle de la CRMS au vu de la taille de la végétation.

La question se pose donc de la teinte définitive à adopter pour les menuiseries extérieures.

Avis CRMS

De manière générale, la CRMS s'interroge sur les études qui ont été effectuées jusqu'à présent ainsi que sur la manière dont elles ont été réalisées.

En effet, les recherches sur les menuiseries ont donné lieu au prélèvement de 7 échantillons sous forme de carottages. Ils ne sont pas localisés sur plan et leurs dimensions ne sont pas renseignées dans le dossier, ni la manière dont seront réparés les dégâts causés aux châssis par cette intervention malencontreuse.

Outre le fait qu'il s'agit d'un procédé inutilement destructeur, cette manière de procéder semble peu pertinente pour déterminer l'essence de bois des châssis en place (sapin) alors qu'il s'agit d'une essence commune, aisément reconnaissable.

Quant à l'étude stratigraphique, elle est pour le moins inhabituelle dans la mesure où elle ne renseigne pas de fenêtres stratigraphiques ouvertes in situ au scalpel et qu'elle s'est limitée à des analyses effectuées en laboratoire, à partir des carottages.

Pour les études de ce type réalisées sur du patrimoine classé, il est convenu sur le plan scientifique de débiter par l'ouverture de fenêtres stratigraphiques pour localiser avec précision les échantillons à prélever pour analyse, ce qui ne semble pas avoir été fait.

Il est en effet logique que la couleur originelle disparaisse dans les zones facilement atteintes par les ponçages successifs. En revanche, des traces de couleurs plus anciennes se retrouvent souvent dans les endroits peu accessibles et donc difficiles à poncer (dormants, zone à l'intérieur des jours, ...). Dans le cas présent, l'immeuble du square des Archiducs a probablement été mis au goût du jour entre les deux prises de vue mentionnées ci-dessus. A cette occasion, ses châssis ont sans doute été repeints dans un ton plus clair faisant disparaître toute trace de la couleur foncée d'origine par ponçage. Les carottages ayant par définition été effectués dans les parties les plus accessibles, aucune trace de couleur foncée n'a été prélevée.

Par conséquent, la CRMS demande de réorienter la méthodologie des recherches stratigraphiques et de mieux cibler les sondages préalables. Elle se tient à la disposition du demandeur pour donner des indications précises à ce sujet et demande d'organiser une réunion sur place avec les auteurs de projet, en présence de la Direction des Monuments et des Sites. En attendant le résultat des sondages complémentaires, elle confirme son avis conforme et préconise la mise en couleur des menuiseries dans une teinte foncée.

Elle formule également des remarques ponctuelles sur les autres aspects des recherches qui ont été effectuées jusqu'à présent.

- Comment explique-t-on que seules ont été examinées les couleurs des échantillons B5, B6 et B7 alors que l'échantillon B3 présente l'ensemble de strates le plus complet ? Il compte, en effet, 11 couches de peinture extérieures et offre donc plus de chances de trouver les couches anciennes que les autres échantillons qui n'en comptent que cinq en moyenne.

- Les teintes, tant des échantillons des châssis que des enduits, ont été déterminées au spectrophotomètre pour définir leurs valeurs LAB. Or, les échantillons des enduits ne semblent pas avoir été nettoyés au préalable, ce qui met en question la précision des résultats.

- Pour l'enduit, les études ne comprennent aucune référence de couleur. Pour les châssis, l'étude définit 3 teintes : RAL 9016 : blanc trafic, S 0500-N: blanc cassé et S 0505-G90Y: blanc jaune. Pour quelle raison utilise-t-on deux systèmes de références ? Les peintures appliquées sur les différents échantillons, ont-elles été comparées entre-elles ?

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copie : **DMS : C. Criquillon**